

Élections partielles des représentants des personnels titulaires d'un doctorat à la Commission de la recherche

Scrutin du 20 au 24 février 2024

Profession de foi Isabel Tavares Alves

Chères et chers collègues,

Je suis Maître de Conférences en Génétique à la Faculté de Science de la Vie de l'Université de Strasbourg et je me présente comme candidate aux élections partielles à la Commission de Recherche en tant que représentante des personnelles du Collège C (Personnels titulaires d'un doctorat - secteur 3- sciences et technologies).

Avant mon arrivé à l'Université de Strasbourg, mon expérience de chercheuse m'a conduit dans différents contextes académiques et de recherche, y compris dans quatre pays différents (Portugal, Suisse, Canada et France). À partir de cette expérience j'ai pu apprendre que la diversité de la communauté universitaire est centrale pour la démocratisation de la recherche et conséquemment pour le progrès de notre société. Ma volonté de participer activement à la vie académique a commencé lorsque j'étais encore étudiant de premier cycle, période pendant laquelle j'ai rejoint le conseil scientifique de mon université de l'époque. Plus tard, en tant que doctorante (2012-2015), j'ai également été la représentante des doctorants au sein du conseil pédagogique de l'Institut Suisse de Bioinformatique. Durant cette période, mes tâches consistaient à : 1) recueillir des informations auprès des doctorants sur leurs besoins de formation et 2) mettre en place des unités de formation avec le conseil pédagogique dans le but de combler les lacunes curriculaires des doctorants, étant donné le large spectre de formation de base avec lequel ils arrivaient au programme doctoral.

En rejoignant la Commission de Recherche, je vise : 1) contribuer au développement de la qualité et du caractère innovant et collaboratif de la recherche menée à l'Université de Strasbourg en discutant des besoins de mes collègues chercheurs/enseignants en termes de financement de leur recherche et d'équilibre entre enseignement et recherche, 2) défendre la diversité de la communauté universitaire, tant en termes d'étudiants que de chercheurs, et 3) veiller à ce que les institutions universitaires soient régies par des principes démocratiques à travers des dialogues ouverts et transparents pour l'ensemble de la communauté de notre université.



Isabel M. TAVARES ALVES